



## Actions à financer dans le cadre de projets d'hybridation

Cet outil donne aux financeurs le détail des postes à financer dans le cadre de la transformation numérique d'un organisme et l'hybridation de ses formations. Ces rubriques peuvent être énoncées dans un appel à projets, pour préciser aux porteurs de projet la nature des dépenses qui pourront être prises en charge.

Une fois les actions définies, vous pourrez instruire un dossier de financement avec l'outil [Aide à l'instruction des projets d'hybridation](#).

### Temps interne et/ou prestations externes nécessaires à :

| Items  |
|--|
| 1. Réalisation des diagnostics Hybrid'Action (capacité de transformation et État des lieux de la digitalisation) et analyse des résultats  |
| 2. Etude de marché, analyse stratégique, définition des forces et faiblesses de l'entreprise dans le but d'orienter sa stratégie de numérisation pédagogique et/ou son projet d'hybridation des formations |
| 3. Elaboration du projet d'hybridation détaillé avec plan d'actions à mener et résultats attendus  |
| 4. Evaluation précise des compétences individuelles et collectives et élaboration d'un plan de développement pluriannuel des compétences nécessaires à la nouvelle organisation                            |
| 5. Actions de professionnalisation visant le développement des compétences nécessaires au projet   |
| 6. Réorganisation interne en vue du déploiement des nouveaux services de formation   |
| 7. Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique d'hybridation des formations  |
| 8. Rédaction de cahier des charges, comparatifs, choix et intégration d'outils   |
| 9. Etudes, comparatifs, tests et choix de ressources numériques d'éditeurs ou du libre   |
| 10. Conception, réalisation et mise à jour de ressources numériques  |
| 11. Mise en place, déploiement des infrastructures techniques et des logiciels nécessaires ainsi que des ressources et des parcours de formation sur ces logiciels   |
| 12. Actions innovantes de valorisation et de communication des offres hybridées (salons en ligne, recrutement via les réseaux sociaux...)  |
| 13. Mise en place d'une culture de l'innovation au sein de l'entreprise, avec plans d'actions et méthodologies   |

# Dépenses d'investissement

| Items   |
|---|
| 1. Achat, location de logiciels et applications permettant de créer des ressources, diffuser des formations, animer en ligne, partager et collaborer en ligne   |
| 2. Abonnement à des services de veille, à des services numériques nécessaires à la délivrance de la formation hybride   |
| 3. Acquisition /location de ressources numériques sur étagères  |
| 4. Acquisition/ location d'équipements techniques : ordinateurs, tablettes, smartphones, matériel vidéo, matériel audio, écrans, matériel immersif, matériel holographique, TBI...                              |
| 5. Acquisition de matériels non techniques mais nécessaires à la mise en place d'espaces innovants, créatifs : tables et chaises à roulettes, transformables, parois amovibles...                               |
| 6. Frais d'infrastructures numériques directement liées à la mise en exploitation du projet (Hébergement des applications, Internet Très Haut Débit, wifi, logiciels et prestations de sécurité informatique... |